



Société d'Études Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

Tel.: +228 22 40 40 46 - 92 06 85 06
www.setiftogo.com

On compte bientôt être fidèle

Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300Fcfa



Journal des entrepreneurs

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Taux d'intérêt des dépôts au niveau des banques

Page 3

LE TOGO AFFICHE LE SCORE LE PLUS ÉLEVÉ DE LA SOUS-RÉGION



Mise en œuvre du projet WURI

Page 4

La Commission de la CEDEAO et la Banque mondiale en concertation

Afrique/Transport aérien

Le Directeur général de l'ASECNA sollicite les orientations du chef de l'Etat

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, a reçu ...

Page 2

Renforcement des écosystèmes de capital-risque

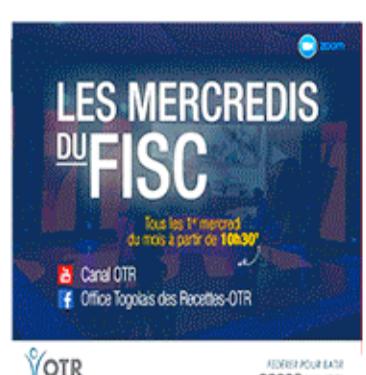
SFI lance une nouvelle plateforme dotée de 225 millions de dollars. Afin de contribuer au développement de l'économie numérique en Afrique, au Moyen-Orient... [Page 3](#)

UEMOA

Accroissement des activités économiques

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) dans sa note ...

Page 4



Le Forfait Internet conçu pour toi!

Plus de mégas pour rester connecté tout le temps.

tgocom.tg
Avancer. Pour vous. Pour tous.



Composez *909*



Selectionnez 1- Ça C'est Moi



Selectionnez Internet



Choisissez le forfait fait pour vous



Afrique/Transport aérien

Le Directeur général de l'ASECNA sollicite les orientations du chef de l'Etat

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, a reçu le mercredi 16 novembre 2022, le Directeur général de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et au Madagascar (ASECNA).

• SALLAH Patience

Le Directeur général de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et au Madagascar (ASECNA), Mohamed Moussa a rendu compte au chef de l'Etat des conclusions de la réunion extraordinaire de l'Organe communautaire et de négociation (OCCN) de l'ASECNA tenue du 7 au 19 novembre 2022 et consacrée au dialogue social. Le Directeur général de l'ASECNA a remercié le Président de la République, Champion du Marché unique du transport aérien en Afrique, pour ses orientations qui permettront de renforcer la mission de l'organisation. « Nous avons eu l'honneur de faire à Son Excellence Monsieur le Président de la République, en tant que champion du MUTAA, le point de la réunion des représentants des travailleurs de notre institution. Nous lui avons également présenté la situation de l'organisation communautaire

et les progrès réalisés. Nous avons recueilli ses précieux conseils, surtout ses encouragements pour poursuivre l'œuvre importante d'intégration que l'ASECNA est en train d'accomplir au profit du continent ». Par ailleurs, Mohamed Moussa a exprimé sa gratitude au chef de l'Etat pour le choix de Lomé comme « champ d'expérimentation » de la navigation par satellite. Il a salué les efforts du Togo dans la modernisation du secteur de transport aérien et la gestion des espaces aériens particuliers et supérieurs sur le continent. Crée en 1959, l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et au Madagascar (ASECNA) est un modèle d'intégration économique à travers une gestion coopérative des espaces aériens. Le Togo œuvre pour une meilleure organisation et sécurisation de la navigation aérienne sur le continent, depuis son adhésion à l'organisation

communautaire en 1964. **A propos de l'ASECNA**

L'ASECNA est un établissement public international régi par la Convention de Dakar révisée en 2010, disposant d'une personnalité juridique et jouissant de l'autonomie financière. Crée à Saint Louis du Sénégal le 12 décembre 1959, l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) constitue, après plus d'un demi-siècle, un modèle achevé de gestion coopérative des espaces aériens. Dans un espace aérien couvrant une superficie de 16 100 000 km² (1,5 fois l'Europe) réparti en 6 régions d'information en vol (F.I.R) définies par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) l'Agence est chargée à ce titre de la fourniture des services de la navigation aérienne en route dans les espaces aériens, de l'organisation

de ces espaces aériens et des routes aériennes en conformité avec les dispositions de l'OACI, de la publication de l'information aéronautique, de la prévision et de la transmission des informations dans le domaine de la météorologie aéronautique ; la définition des spécifications relatives aux fonctions, systèmes et moyens, ainsi que des procédures et méthodes de travail mises en œuvre, de l'étude, de la définition des spécifications, à l'achat, à la réception, à l'installation, à la vérification technique, au maintien en condition opérationnelle, à l'exploitation des équipements et installations, des systèmes de communication, de navigation, de surveillance et de gestion du trafic aérien ainsi que de météorologie aéronautique, de la mise en œuvre d'un système de gestion de la sécurité et de la qualité, conformément aux normes et pratiques recommandées de l'Organisation de l'aviation

ECO & FINANCES

Journal d'informations, d'investigations économiques,

financières et boursières

Email : ecofinances.infos@gmail.com

Site web : www.ecoetfinances.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par L'agence de Presse ECO & FINANCES

N. RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Adresse : rue de l'énergie Agbalepedogan derrière l'école cour lumièr - Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Chef d'édition

Eyram AKAKPO
00228 93 64 07 85

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
SALLAH Patience
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

FOLIKOU ATA K. Achille

Imprimerie

TOGO V.SPRINTS
Tirage: 3000

tion civile internationale (OACI) ; la fourniture, au niveau des aérodromes qui lui sont confiés, des services de circulation aérienne d'approche et d'aérodrome et des services de lutte contre l'incendie et de sauvetage des aéronefs ainsi que de la publication de l'information aéronau- tique, de la prévision et de la transmission des informations dans le domaine de la météorologie aéronautique et la gestion d'écoles de formation pour les besoins de l'aviation civile. Elle peut en outre assurer des prestations d'études et de services en rapport direct avec ses missions.

Tourisme au Togo

Prospection des sites touristiques dans la région centrale

Dans le cadre de sa stratégie d'aménagement des sites touristiques et dans le souci d'enrichir le portefeuille du ministère en projets mûrs, le ministère de la culture et du tourisme poursuit sa tournée nationale de prospection des sites à vocation touristique dans la Région Centrale.



Entamée depuis 2021, cette tournée est organisée dans l'optique d'identifier les sites

viables à capitaliser dans l'actualisation du répertoire des idées de projets d'aménagement

des sites touristiques. L'étape de la région centrale qui s'étale du 10 au 13 novembre 2022

permettra à l'équipe technique du ministère, conduite par la directrice chargée du développement touristique, Madame Mafissa AS-SINGUIME, de visiter plusieurs sites identifiés par les communautés locales comme ayant un intérêt touristique dont essentiellement : la chute Maria et la forêt sacrée d'Assoukoko à Blitta, la poudrière allemande, le sanctuaire du Vestibule royal et attributs de pouvoirs (Kparatao)

et le cimetière européen de Sokodé, le marché des esclaves (Dikpokpori), la roche tam-tam et le marigot de Nyakpimkpm de Tchamba, la Cascade de Souroukou dans le Mô, le parc Fazao Malfakassa et la Rivière des esclaves ou Yomaboua à Sotouboua. Rappelons que cette démarche a été initiée par le Ministre de la culture et du tourisme, Dr Kossi G. LAMADOKOU, dans l'optique d'orienter les actions à mener

pour l'atteinte des objectifs du projet prioritaire du ministère dans la feuille de route gouvernementale à l'horizon 2025, projet 19 intitulé « créer une offre touristique de loisirs ». Elle permettra également d'affiner la priorisation des actions urgente à mener dans la mise en œuvre de la stratégie de redynamisation du tourisme adoptée à cet effet depuis Aout dernier.

Taux d'intérêt des dépôts au niveau des banques Le Togo affiche le score le plus élevé de la sous-région

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO), dans son rapport sur la situation de l'inclusion financière dans l'UEMOA au cours de l'année 2021, classe le Togo comme ayant le taux le plus élevé de rémunération des dépôts.

• **Eyram AKAKPO**

Les taux d'intérêt nominaux des dépôts au niveau des banques ont enregistré une hausse de 22 points de base entre 2020 et 2021, passant de 5,13% à 5,35%, ce qui représente une amélioration du niveau de la rémunération de l'épargne des populations de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA).

Le Togo affiche le taux de rémunération des dépôts le plus élevé avec 5,73%, suivi du Burkina Faso avec 5,62% et du Sénégal avec 5,57%. Les taux d'intérêt nominaux des dépôts les moins attrayants sont enregistrés en Côte d'Ivoire et



en Guinée-Bissau, se situant respectivement à 4,67% et à 4,81%.

En outre, les taux d'in-

térêt appliqués sur les crédits accordés par les banques ont poursuivi leur tendance baissière au cours de l'année 2021,

traduisant une amélioration des coûts supportés par les populations de l'UEMOA pour accéder aux crédits. En effet, le

taux d'intérêt nominal des crédits a connu une baisse de 32 points de base, pour ressortir à 6,27% en 2021 contre

6,59% en 2020. Cette dynamique baissière pourrait s'expliquer, entre autres facteurs, par les mesures prises par la BCEAO pour améliorer les conditions de refinancement des institutions financières de l'Union.

En effet, l'analyse des indicateurs par pays révèle que les taux d'intérêts des crédits accordés par les banques ressortent moins onéreux en Côte d'Ivoire (5,58%), suivi du Sénégal (5,73%) et du Burkina (7,75%). Les crédits octroyés par les banques aux agents économiques se révèlent plus coûteux en Guinée-Bissau (8,94%) et au Niger (8,14%).

Renforcement des écosystèmes de capital-risque

SFI lance une nouvelle plateforme dotée de 225 millions de dollars

Afin de contribuer au développement de l'économie numérique en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie centrale et au Pakistan, la Société financière internationale (SFI), a lancé le 15 novembre 2022, une nouvelle plateforme dotée de 225 millions de dollars pour renforcer les écosystèmes de capital-risque.

• **Keziah KPATIDE**



Ce fonds permettra d'investir dans des entreprises en phase de démarrage qui favorisera les défis du développement grâce à des innovations technologiques notamment dans les secteurs du climat, la santé, l'éducation, l'agriculture et le commerce électronique. « Le soutien à l'entrepreneuriat et à la transformation numérique est essentiel pour la croissance économique, la création d'emplois et la résilience. La plateforme de capital-risque d'IFC aide les sociétés technologiques et les entrepreneurs à se développer dans un contexte de pénurie de capitaux, en prévoyant des op-

portunités d'investissement prometteuses et en soutenant les efforts des pays pour construire des écosystèmes technologiques porteurs de transformation. Nous entendons contribuer à la conception de solutions innovantes locales, qui ne sont pas seulement applicables pour les pays émergents, mais qui peuvent aussi s'exporter dans le reste du monde », a souligné Makhtar Diop, directeur général d'IFC. En 2021, ces régions ont collectivement reçu moins de 2 % des 643 milliards de dollars de fonds de capital-risque levés dans le monde. Ce faible accès au finance-

ment a été aggravé par le ralentissement des investissements mondiaux en capital-risque, la pandémie de COVID-19, l'augmentation des coûts des denrées alimentaires et d'approvisionnement, la hausse des taux d'intérêt et la dépréciation des monnaies. En outre, les écosystèmes technologiques sont balbutiants, voire inexistant, en dehors des marchés plus établis tels que l'Égypte, le Kenya, le Nigéria, le Pakistan, le Sénégal et l'Afrique du Sud. Le potentiel de développement est pourtant considérable dans ces régions. En Afrique, par exemple, l'économie numérique pourrait

contribuer à hauteur de 712 milliards de dollars au produit intérieur brut (PIB) du continent d'ici 2050. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, la technologie pourrait porter le PIB de 40 %, soit 1 600 milliards de dollars, et créer 1,5 million d'emplois dans le secteur manufacturier au cours des trente prochaines années. Au Pakistan, la transformation numérique produisait jusqu'à 59,7 milliards de dollars (a) en valeur annuelle d'ici 2030, soit environ 19 % du PIB du pays. La plateforme a pour but de renforcer les marchés de capital-risque naissants dans ces régions, et qui ont démontré un potentiel de croissance rapide avant de se heurter aux conditions économiques mondiales difficiles. IFC réalise des investissements en fonds propres ou assimilés dans des start-up technologiques appelées à grandir et les

aide à se développer pour devenir des entreprises capables d'attirer des financements classiques par fonds propres et par l'emprunt. IFC utilisera également la plateforme pour travailler avec d'autres équipes du Groupe de la Banque mondiale afin de créer et de soutenir des écosystèmes de capital-risque grâce à des réformes réglementaires, des analyses sectorielles et à d'autres outils. La plateforme activera également l'accent sur les investissements dans les pays à faible revenu et fragiles. Elle s'appuiera sur les investissements et les initiatives d'IFC qui concourent à créer des écosystèmes technologiques en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie centrale et au Pakistan, à l'instar du programme Startup Catalyst. SFI a par exemple déjà investi dans l'entreprise Twiga Foods, une plateforme technologique de distribution alimentaire basée au Kenya, dans TradeDepot, une start-up de commerce électronique qui a mis en relation des marques internationales avec des détaillants africains, ou encore dans la plateforme Toters, l'un des leaders de la livraison à la demande au Liban et en Irak. La nouvelle initiative d'SFI bénéficiera en outre de 50 millions de dollars supplémentaires apportés par le Mécanisme de financements mixtes du Guichet de promotion du secteur privé de l'Association internationale de développement, qui contribue à réduire les risques d'investissement dans les pays à faibles revenus. Enfin, IFC mobilise des capitaux provenant d'autres institutions de développement et du secteur privé pour soutenir les entrepreneurs et les sociétés technologiques dans les pays concernés.

Mise en œuvre du projet WURI

La Commission de la CEDEAO et la Banque mondiale en concertation

Les 10 et 11 novembre 2022, la Commission de la CEDEAO et une délégation de la Banque mondiale ont tenu une réunion à Abuja au Nigeria. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la deuxième mission d'appui à la mise en œuvre du projet d'identification unique en Afrique de l'Ouest pour l'intégration et l'inclusion régionales (WURI).

• **Keziah KPATIDE**



Cette mission avait pour objectif d'examiner la mise en œuvre de la subvention de 5 millions de dollars accordée à la Commission de la CEDEAO dans le cadre du projet WURI. Concrètement, la mission avait pour but d'accompagner la mise en œuvre du projet et de voir comment l'accélérer au mieux ; identifier les goulots d'étranglement qui entravent une mise en œuvre harmonieuse et proposer des solutions. La mission a également été l'occasion de discuter avec les Directions concernées de la Commission de la CEDEAO, de la coordination globale et de la mise en œuvre du Programme WURI. Parmi elles, les Directions des Affaires juridiques, des relations extérieures et de l'économie numérique et de la poste. Le directeur de la libre circulation des personnes et des migrations, Albert Siaw-Boateng à dans son allocution d'ouverture exprimé sa gratitude aux Directeurs des Affaires Juridiques,

des Relations Extérieures et de l'Economie Numérique et de la Poste, ainsi qu'à leurs collaborateurs pour avoir rendu la réunion incontournable. Ce fut pour lui une belle démonstration de l'engagement de la CEDEAO dans la réussite du projet. Le directeur des relations extérieures, Jérôme Boa, a pour sa part remercié la Banque mondiale pour son soutien au projet avant d'appeler à un effort de collaboration pour faire avancer le projet. « Le projet bénéficiera à l'ensemble de la région de la CEDEAO », a-t-il souligné. À l'issue de cette réunion de deux jours, des décisions clés ont été prises pour garantir la réussite de la mise en œuvre du projet. Ces décisions clés comprennent l'accord conclu par la Commission de la CEDEAO et la Banque mondiale pour adopter le cadre de gouvernance ; la validation des rôles et responsabilités du Co-secrétariat Commission de la CEDEAO-Banque mondiale des comités du projet ; et la validation

des principales activités du plan de travail et budget annuel pour 2023. Il convient également de noter que grâce à cette mission, le projet a pu solliciter des fonds après quoi l'équipe fiduciaire de la Banque mondiale a confirmé que le projet peut solliciter des fonds sur une base trimestrielle. Le WURI est un programme en plusieurs phases financé par la Banque mondiale et mis en œuvre par le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Niger et le Togo, et la Commission de la CEDEAO, avec l'objectif d'augmenter le nombre de personnes dans les pays participants qui avoir une preuve d'identité unique reconnue par le gouvernement qui permet l'accès aux services. Plus précisément, la Commission vise à favoriser les dialogues et la coopération régionaux pour la reconnaissance mutuelle transfrontalière des systèmes d'identité fondamentaux pour l'accès aux services.

UEMOA

Accroissement des activités économiques

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) dans sa note de conjoncture économique dans les pays de l'UEMOA du mois d'octobre 2022, a fait l'état des activités économiques de la zone.

• **Eyram AKAKPO**



Les indicateurs de la conjoncture interne à fin août 2022, font ressortir un renforcement de l'activité économique. En glissement annuel, la production industrielle a augmenté de 2,0% et le chiffre d'affaires du commerce de détail s'est accru de 16,7%. En outre, les prestations des services marchands et financiers ont enregistré des hausses respectives de 7,3% et 13,2%, après des progressions de 7,1% et 13,2% le mois précédent. Dans le secteur des bâtiments et travaux publics (BTP), l'enquête auprès des chefs d'entreprise fait état d'une poursuite de l'amélioration de l'activité, en raison notamment de la conduite de grands chantiers de construction d'infrastructures socioéconomiques dans certains pays de l'Union. Augmentation de la production industrielle. La production industrielle, en glissement annuel, a augmenté de 2,0%, après une hausse de 3,4% en juillet 2022. L'activité industrielle est essentiellement tirée par le renforcement de la production de l'industrie manufacturière (+1,2 point de pourcentage de contribution contre +4,9 points le mois précédent), en particulier les produits alimentaires et boissons (+1,6 point) et les produits pétroliers raffinés (+0,7 point de pourcentage contre -0,1 point le mois précédent). La baisse de la production des activités extractives (-0,1 point contre -1,9 point) a atténué la tendance. En variation mensuelle, l'indice de la production industrielle, corrigé des variations saisonnières (CVS), a enregistré une progression de 3,4% en août 2022, après un accroissement de 4,2% le mois précédent. L'accroissement mensuel des activités industrielles est imputable au renforcement des industries manufacturières (+3,1 points de pourcentage de contribution). Le recul des activités extractives (-0,2 point de pourcentage de contribution) a limité la hausse. Une amélioration de l'activité des BTP Les données du mois d'août 2022 de l'enquête auprès des chefs d'entreprise font état d'une amélioration de l'activité dans le secteur des bâtiments et travaux publics (BTP), mais en net ralentissement par rapport à la situation du mois dernier. L'écart de l'indice d'activité dans les BTP par rapport à la moyenne de long terme (100) est resté positif, ressortant à +0,8 point après 2,0 points le mois dernier. Par pays, une amélioration de l'activité des BTP a été relevée au Sénégal (+13,8 points), au Bénin (+4,9 points), au Togo (+4,6 points), en Guinée-Bissau (+1,2 point) et au Niger (+0,7 point). En revanche, un repli de l'activité a été observé au Burkina (-4,3 points), au Mali (-3,0 points) et en Côte d'Ivoire (-1,9 point). L'activité en hausse

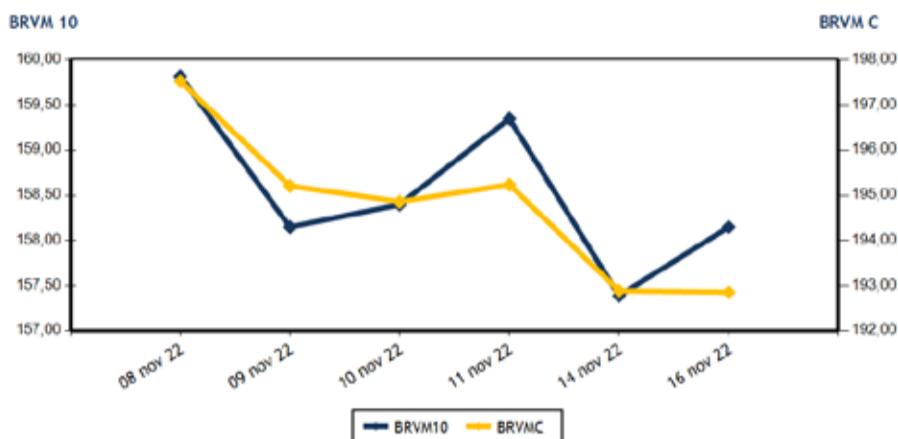
Le rythme de progression du chiffre d'affaires du commerce de détail, en glissement annuel, s'est établi à 16,7% en août 2022, après une hausse de 8,7% le mois précédent. La hausse de l'activité dans le commerce de détail est principalement liée à celle des produits pétroliers (+12,8 points de pourcentage de contribution) et, dans une moindre mesure, des produits de l'alimentation (+1,7 point de pourcentage de contribution) et de logement (+1,1 point).

BRVM 10	158,15	BRVM	BRVM Composite	192,86
Variation Jour	0,48 %	BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE	Variation Jour	-0,02 %
Variation annuelle	3,02 %	N° 219	Variation annuelle	-4,66 %

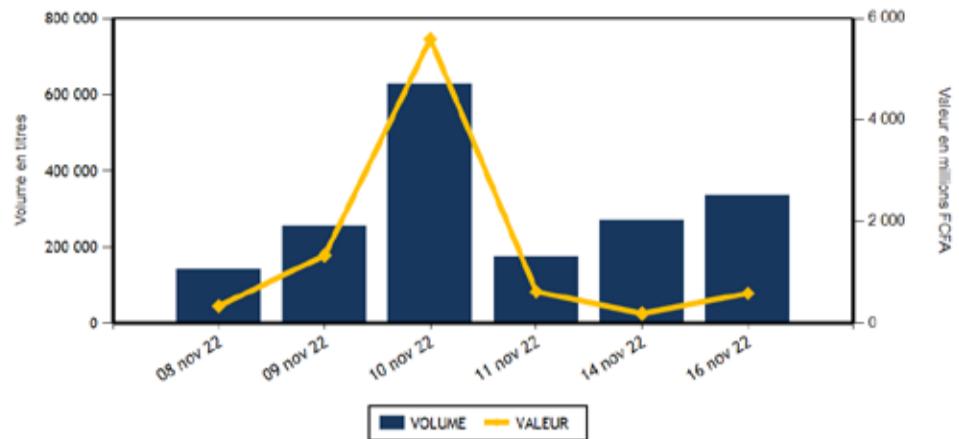
mercredi 16 novembre 2022

Site : www.brvm.org

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	5 805 119 394 760	-0,01 %
Volume échangé (Actions & Droits)	332 056	25,35 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	571 979 105	273,10 %
Nombre de titres transigés	40	25,00 %
Nombre de titres en hausse	11	57,14 %
Nombre de titres en baisse	18	20,00 %
Nombre de titres inchangés	11	10,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SAFCA CI (SAFC)	860	7,50 %	1,18 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	860	7,50 %	-3,91 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	4 650	5,44 %	16,69 %
SOLIBRA CI (SLBC)	84 225	5,28 %	-46,01 %
SMB CI (SMBC)	7 000	4,40 %	1,45 %

Obligations

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 740 154 142 331	-0,07 %
Volume échangé	2 003	-54,00 %
Valeur transigée (FCFA)	18 426 067	-57,34 %
Nombre de titres transigés	13	333,33 %
Nombre de titres en hausse	2	
Nombre de titres en baisse	4	300,00 %
Nombre de titres inchangés	7	250,00 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TOTAL CI (TTL)	2 035	-7,50 %	-3,10 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 160	-6,07 %	-30,95 %
TOTAL SN (TTL)	2 500	-3,85 %	26,58 %
BANK OF AFRICA CI (BOAC)	3 750	-3,85 %	-35,95 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	6 000	-3,23 %	17,65 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	93,27	1,15 %	-15,29 %	10 790	26 411 535	27,03
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	457,64	0,18 %	1,96 %	26 020	312 026 145	8,66
BRVM - FINANCES	15	72,06	0,14 %	-6,57 %	273 337	135 942 680	6,98
BRVM - TRANSPORT	2	377,50	-2,77 %	-39,32 %	4 302	6 655 640	6,03
BRVM - AGRICULTURE	5	279,84	0,48 %	15,01 %	8 992	77 766 190	5,39
BRVM - DISTRIBUTION	7	368,15	-2,76 %	-9,64 %	6 730	11 291 915	27,46
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 233,88	2,56 %	36,99 %	1 885	1 885 000	12,01
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	7,64	
Taux de rendement moyen du marché	7,74	
Taux de rentabilité moyen du marché	8,17	
Nombre de sociétés cotées	45	
Nombre de lignes obligataires	108	
Volume moyen annuel par séance	1 030 368,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 989 134 648,25	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	6,27	
Ratio moyen de satisfaction	12,73	
Ratio moyen de tendance	203,08	
Ratio moyen de couverture	49,24	
Taux de rotation moyen du marché	0,03	
Prime de risque du marché	7,19	
Nombre de SGI participantes	27	

Définitions

Volume moyen annuel par séance
 Valeur moyenne annuelle par séance
 Ratio moyen de liquidité
 Ratio moyen de satisfaction
 Ratio moyen de tendance
 Ratio moyen de couverture

= Volume annuel échangé / nombre de séances
 = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation
 PER moyen du marché
 Taux de rendement moyen
 Taux de rentabilité moyen
 Prime de risque du marché

= moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
 Avenue du Commerce de Cotonou
 BP 109 - 00200 Cotonou
 Tel : (229) 25 31 31 26
 Fax : (229) 25 30 87 77



Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso
 01 BP 9220 Ouagadougou 01
 Tel : (226) 29 30 47 73
 Fax : (226) 29 30 47 73



Chambre de Commerce et d'Industrie du Côte d'Ivoire
 Plateau, 18 Avenue Joseph ANOMA
 BP 01 00200 Abidjan 01
 Tel : (225) 26 31 35 50
 Fax : (225) 26 32 47 77



Chambre de Commerce et d'Industrie du Gabon
 BP 10000 Libreville
 Tel : (231) 32 29 90 00
 Fax : (231) 32 29 90 00



Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali
 BP 1000 Bamako
 Tel : (223) 26 31 30 10
 Fax : (223) 26 31 30 10



Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger
 BP 1000 Niamey
 Tel : (227) 39 73 66 92
 Fax : (227) 39 73 66 92



Chambre de Commerce et d'Industrie du Sénégal
 7, Rue Jean-Marc
 BP 30000 Dakar - Sénégal
 Tel : (221) 33 821 15 16
 Fax : (221) 33 821 15 16



Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo
 BP 1000 Lomé
 Tel : (229) 22 26 23 16
 Fax : (229) 22 26 23 16

Dette extérieure des entreprises publiques du Cameroun

La Sonara et Camair Co cumulent 96,5% à fin septembre 2022

Au 30 septembre 2022, quatre entreprises publiques camerounaises sont endettées auprès de créanciers extérieurs, à hauteur de 555,2 milliards de FCFA.



Sur cette enveloppe totale, révèle la dernière note de conjoncture de la Caisse autonome d'amortissement (CAA), le gestionnaire de la dette publique au Cameroun, 96,5% représentent les dettes de la Société nationale de raffinage (Sonara), unique raffinerie de

pétrole du pays, et de Camair Co, la compagnie aérienne publique. Sur ces deux sociétés d'Etat, la plus endettée est de loin la Sonara, avec 84,5% de la dette extérieure globale, contre seulement 12,5% pour le transporteur aérien public. Le reste de la dette est détenu par la

société des Aéroports du Cameroun (ADC) et le Port autonome de Douala (PAD), deux entreprises dont l'Etat se prépare à céder une partie des actifs à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Bvmac), dans le cadre du programme de dynamisation du marché finan-

cier sous-régional unifié. Afin de desserrer l'étau de la dette autour de la Sonara, dont l'endettement est objet de grande préoccupation aussi bien pour le Trésor public que le secteur bancaire local, ou encore les bailleurs de fonds internationaux comme le FMI, l'Etat a entrepris de restructurer ladite dette depuis l'année 2021. « Il y a lieu de relever qu'après la signature de la convention portant restructuration de la dette bancaire (261,4 milliards de FCFA, NDLR) de la Sonara auprès des banques locales (9 banques au total, NDLR) le 15 octobre 2021, le gouvernement a procédé le 22 septembre 2022, à la signature de la convention de restructuration et de rem-

boursement de la dette de la Sonara vis-à-vis du Trader suisse, Vitol S.A », rappelle la CAA dans sa note de conjoncture sur la dette publique à fin septembre 2022. Selon les termes de la convention, apprend-on, « l'Etat, à travers le compte spécial de soutien à la raffinerie ouvert à cet effet, devra rembourser environ 172,6 millions de dollar US et 108,7 millions d'Euro (soit au total près de 208 milliards de FCFA) sur une période de 10 années, à un taux d'intérêt de 5,5% HT (hors taxes) », souligne la CAA. De bonnes sources, cette convention avec Vitol SA devrait être dupliquée pour six autres traders, auprès desquels la Sonara est égale-

Utilisation du SNAPSE des Projets d'Investissement Publics

25 cadres du public formés

La Direction Générale du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté (DGPLP), à travers sa Direction de la Programmation des Investissements publics (DPIP) organise, du 14 au 18 novembre à Grand Bassam, à l'attention de 25 cadres issus de certains ministères techniques, un atelier de formation à l'utilisation du Système Intégré d'Analyse, de Programmation et Suivi-Evaluation (SNAPSE) des Projets d'Investissement Publics.

Cette formation qui bénéficie de l'appui technique et financier du Programme Pays de Renforcement des Capacités (PPRC), consiste principalement à présenter aux auditeurs issus de différents départements ministériels, les fonctionnalités de l'application SINAPSE afin de leur apporter une assistance continue dans la prise en main de cet

important outil et dans la programmation efficiente des Projets d'Investissement Publics.

« Ces axes de modernisation de la gestion des finances publiques tirent leur importance de tout l'agenda de la réforme des finances publiques avec le basculement en mode Budget-Programme depuis janvier 2020 », a expliqué Sul-

tan Touré, Directeur de la Programmation des Investissements Publics (DPIP), le lundi 14 novembre 2022 à l'ouverture dudit atelier.

Au nom de la Madame la Ministre du Plan et du Développement, Nialé Kaba, Sultan Touré a remercié le PPRC et la Banque mondiale, à travers le Projet pour l'Amélioration de la

Gouvernance pour la Délivrance des Services de base aux citoyens (PAGDS), ainsi que tous les participants.

Au nom du Coordonnateur national du PPRC, Cynthia Curtis, le Coordonnateur sectoriel du PPRC, Ludovic Kouamé, a mis en lumière le caractère stratégique de l'outil SINAPSE dont les fonctionnalités et

le fonctionnement seront présentés à l'ensemble des apprenants.

Selon Ludovic Kouamé, l'application SINAPSE permettra d'accompagner les apprenants dans la programmation des projets à partir de l'outil SINAPSE, à travers des exercices pratiques et de définir un programme d'assistance continue des utilisateurs

pour une prise en main réussie du SINAPSE.

La formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention cadre signée en janvier 2020 entre le PPRC et le Secrétariat Technique du PAGDS, financé par la Banque Mondiale.

news.abidjan.net

Nigéria

La Banque mondiale fait part de ses inquiétudes concernant le Nigéria

Dans son dernier rapport consacré à l'Afrique, Africa's Pulse, la Banque mondiale s'inquiète des conséquences de la baisse de la production pétrolière.

En effet, le Nigéria n'a pas su profiter de la hausse des cours du pétrole, sa production ayant enregistré un cinquième trimestre de baisse consécutif avec -11,8% au deuxième trimestre 2022.

Au mois d'août, la production pétrolière a notamment atteint son plus bas niveau depuis 50 ans, soit 972 000 barils / jour. En conséquence, la Banque mondiale a abaissé une seconde fois ses prévisions de

croissance pour 2022, de 3,8% en avril à 3,4% en juin et 3,3% en octobre. Malgré ces difficultés, la croissance nigériane reste toutefois dans la moyenne de l'Afrique sub-saharienne. De plus, l'institution semble bien

plus optimiste quant à la croissance du secteur industriel qu'elle prévoit désormais de +5,1% en 2023 contre +3,2% dans son rapport de juin. Enfin, la production pétrolière ne permet plus de compenser le poids

de la subvention au prix de l'essence sur les finances publiques. Bien que la dette publique reste à un niveau relativement faible (37,6% du PIB), le service de la dette – c'est-à-dire le paiement des intérêts

et le remboursement du principal – devrait atteindre 102,3% des recettes publiques en 2022.

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/>

Promotion des entreprises locales Les responsables des TPME informés sur les opportunités offertes par le gouvernement

Le ministère du commerce de l'industrie et de la consommation locale a organisé en présentiel et en visio-conférence, dans le cadre de la 3e édition du Mois du Consommateur Local, un panel de discussions avec les responsables des Très petites, petites et moyens entreprises (TPME) sur les opportunités que leur offre le gouvernement pour leur promotion, le mardi 15 novembre à Lomé.



Placée sous le thème « Quels traitements préférentiels en faveur des TPME pour booster la consommation locale ? », cette rencontre a pour objectif d'échanger avec les TPME sur les voies et moyens à adopter pour leur émergence. Modéré par Mme Aminata LO-PAYE, Représentante Résidente de la Commission de l'UEMOA au Togo, ce panel a été co-animé par M. Konlani Kampatibe, directeur de la législation fiscale et du contentieux à l'Office togolaise des recettes (OTR), Mme Sahouda-Gbadamassi Mivedor, directrice générale du Fonds d'appui à l'initiative économique jeune (FAEJ), M. Pierre Ivan Houessou, conseiller du ministre en charge de la promotion de l'investissement, et Mme Ayélé Ekou Amégnan, directrice de la facilitation des

conditions opérationnelles des entreprises au ministère du commerce, de l'industrie et de la consommation locale. Ces panelistes ont relevé tour à tour les atouts qu'offrent leurs structures aux jeunes entrepreneurs. Il s'agit entre autres, des opportunités de renforcement de capacités, d'encadrement et de facilitation au financement qu'offre le ministère en charge du Développement à la base à travers le (FAIEJ), la promotion des entreprises locales et des produits locaux et l'accessibilité des informations relatives aux TPME. Les participants ont été informés que le gouvernement a mis à la disposition des jeunes entrepreneurs 25% des marchés publics, d'un guichet au niveau de l'OTR, d'un allégement des charges fiscales (réductions d'impôts) et

une facilitation en matière de la tenue et obligation comptable. Dans cette même logique, le gouvernement encourage la promotion des centres de gestion agréés qui offrent aux adhérents 40% de réduction d'impôts sur les 4 premières années et un armistice de contrôle fiscal sur 3 années. Les mêmes avantages de réduction fiscale sont accordés aux entrepreneurs qui sont affiliés aux structures publiques d'encadrement, notamment le FAIEJ, l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB) et la Délégation à l'organisation du secteur informel (DOSI). Au cours des échanges, les participants ont proposé des approches de solutions dont la création d'une plateforme pour échanger les informations et les connaissances.

13eme édition du festival calebasse challenge

Les acquis et les perspectives dévoilés aux professionnels des médias

La 13ème édition du festival international Grand show calebasse challenge se tient à Lomé, au Togo du 12 au 20 novembre. En prélude à la grande finale de la coupe nationale du slam sur le thème « Consommation locale pour une biodiversité durable » qui aura lieu le 19 novembre à 18 h 30 sur la scène Bella Bellow de l'Université de Lomé, le promoteur de Calebasse challenge, Zlakli Kokouvi a organisé une conférence de presse pour le lancement de cette finale.

L'objectif de cette conférence de presse est de présenter aux professionnels des médias les acquis du slam dont les médailles 2022 reçues par les slameurs togolais à Bruxelles. Il s'agit également de faire découvrir aux journalistes les activités et les perspectives de ce festival. Les ateliers du festival ont déjà débuté avec les candidats le 12 novembre 2022. La finale mettra en lumière les talents qui représenteront le Togo à la coupe du monde de slam au Brésil en 2023. Au cours de la conférence presse, les slameurs togolais de 2022 à Bruxelles ont présenté leurs médailles

à la presse. Il s'agit de deux lauréats à savoir Bokon Roi, qui a occupé le 4ème rang mondial et de Tamatekou Eusebio, 5ème rang mondial. C'est l'enseignant chercheur Camille Koffigan Agbatia qui a remis officiellement les médailles à ces lauréats. Pour la présente compétition du slam, le champion présentera le Togo du 02 au 05 décembre 2022 au Palais de la culture à Abidjan en Côte d'Ivoire. Trois lauréats de cette compétition rentreront en résidence création pour un mois à IFAD Elavagnon sur la thématique de la consommation locale pour une biodiver-

sité durable dès le 18 janvier 2023. Les futurs champions de la coupe nationale de slam représenteront le Togo à la coupe du monde du slam au Brésil en 2023. En 2024, c'est le Togo qui accueillera la coupe du monde de slam wpsa. Ce festival comptait réunir des pays d'Afrique de l'ouest, de la Belgique, du Canada et de la France, mais faute de moyens financiers pour cette édition, il n'y a que trois artistes venus de France et un groupe Afrinkanda du Burkina Faso qui y participent.

<https://atop.tg/>

Composition régionale

Prof Kokoroko siffle la fin des contributions financières des écoles privées

La collecte de fonds chez les élèves et auprès des établissements scolaires pour l'organisation des évaluations régionales n'est plus admise au Togo.



Selon Prof Komla Dodzi Kokoroko, ministre des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat aucun contribution financière ne doit être demandée à un élève pour quelque raison que ce soit, dans le cadre des compositions régionales ou locales. En effet, pour assurer un même niveau d'acquisition de compétences aux apprenants, des évaluations régionales sont organisées pour les élèves du public, des privés laïcs et confessionnels dans chaque espace éducatif au Togo. Et pour l'organisation de ces compositions régionales ou locales, certains chefs d'ins-

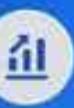
pection demandent des contributions financières aux établissements scolaires, centres de formation technique et professionnel du privé pour leur participation. Selon Prof Kokoroko, lesdites contributions qui sont à la charge des parents d'élèves, fluctueraient entre 200 FCFA et 300 FCFA par élèves, alors que la participation à ces compositions régionales ou locales soit gratuite. " A cet égard, je rappelle particulièrement aux directeurs régionaux de l'éducation (DRE), aux chefs d'inspection, aux promoteurs d'établissements privés laïcs et confessionnels et aux chefs d'établissements, que conformément à la décision du gouvernement togolais suspendant les frais d'inscription à tous les examens scolaires nationaux, aucune contribution financière ne doit être demandée à un élève, pour quelque raison que ce soit, dans le cadre des compositions régionales ou locales", a-t-il rappelé. Aussi demande-t-il aux DRE de prendre toutes les dispositions, en lien avec les chefs d'établissements pour mettre à disposition des établissements privés de leur ressort territorial, un exemplaire de chaque épreuve. G a p o l a . t g

NOUVEAUX PACKS SANLAM AUTO

L'ASSURANCE QUI ME DONNE LE CHOIX



PACK AVANTAGE



PACK ÉVOLUTIVE



PACK CONFORT



PACK LIBERTÉ



Contactez-nous

22 53 59 00
22 22 98 98

www.tg.sanlam.com

 **Sanlam**
Vivez en toute confiance